

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE



N° 070 / CC/GEC

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 04 JUILLET 2024
HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	2223/321/REC-23 du 07/12/2023	Bayi Edwige ARNAUD	Antoine ARNAUD	Demande d'annulation de vente.	
2.	0292/049/REC-24 du 12/02/2024	Eloi BONOU DOHOU-GAGA AGafarou Rep/ Collectivités HOUEHOUNKLOUN ON GANSE, BODJRENOU-AGBA et consorts	Gabriel ZINSOU <i>(Me Faustin ZANNOU)</i>	Demande d'intervention de la Cour dans un conflit domanial.	
3.	0305/053/REC-24 du 13/02/2024	Cyprien AGOSSOUNON	Commissaire en charge du commissariat de Godomey	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire.	



4.	0632/116/REC-24 du 19/03/2024	David AMOUSSOU	Procureur de la République près le tribunal de première instance de première classe de Cotonou Juge du pôle des Mineurs du tribunal de première instance de première classe de Cotonou	Recours pour non-exécution de la décision DCC 22-187 du 19 mai 2022 de la Cour constitutionnelle.	
5.	0229/073/REC-24 du 02/02/2024	Jean Bio CHABI OROU	CENA	Demande de remboursement de caution	
6.	2376/004/REC-24 du 29/12/2023	Noël N. DJOSSOU et autres	- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique - Préfet du département de l'Atlantique - Commissaire en charge du commissariat de Sèdjè-Denou - Agent judiciaire de l'Etat	Recours pour non-exécution de la décision DCC 23-265 du 21 décembre 2023 de la Cour constitutionnelle.	



7.	2378/006/REC-24 du 29/12/2023	Sessédé Nougnon KOTO Rep/ONG VIE & FAMILLE (ONG-VIF)	- Secrétaire général du Gouvernement - Ministère de la Justice et de la Législation	Recours pour inconstitutionnalité de l'ordonnance n°27/PR/MJL, du 21 août 1967, interdisant toute apposition sur le corps humain de marques extérieures, d'appartenance à une race, ethnie, tribu ou collectivité quelconque.	
8.	2212/317/REC-23 du 06/12/2023	Judicaël GLELE AKPOKPO	Mairie de Cotonou (Me Alexandrine SAIZONOU-BEDIE)	Recours pour violation des articles 33, 34 et 35 de la Constitution.	
9.	0096/025/REC-24 du 17/01/2024	Prosper ALLAGBE	Ministère des Enseignements maternel et primaire - Ministère du Travail et de la Fonction publique	Recours pour traitement discriminatoire	
10	0140/028/REC-24 du 24/01/2024	Hubert Inox AGBOTOME Rep/ROPSAB-DC	Mairie de Cotonou	Recours pour violation de la Constitution	
11	0217/038/REC-24 du 1 ^{er} /02/2024	Ginette Conceptia AHOSSA	Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation	Recours pour violation de la Constitution	



12	0494/087/REC-24 du 07/03/2024	Prosper ALLAGBE	Centre Béninois de Formation Professionnelle des Avocats (CBFPA)	Recours en inconstitutionnalité des notes attribuées au candidat Prosper ALLAGBE	
13	0009/010/REC-24 du 03/01/2024	Didier William C. CHRYSOSTOME	Ministère de la Défense nationale	Recours pour discrimination.	
MISE EN ETAT					
14	1332/233/REC-24 du 03/07/2024	Président de la République		Demande de contrôle de constitutionnalité de la loi n°2024-26, portant loi organique sur le Conseil économique et social, votée par l'Assemblée nationale, en sa séance du 21 juin 2024.	

Le présent rôle annule et remplace celui portant le numéro 068/CC/GEC du 28 juin 2024.

Cotonou, le 03 JUIL 2024

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA